

# INFO – GREHSS

**n° 35**

**18 septembre 2023**

## De nouveau sur service social et changements

Après avoir publié dans le numéro précédent l'article de Jeanne Thro sur «le service social devant les structures nouvelles », nous poursuivons dans ce numéro avec l'année 1950. Le dossier est la contribution française à la préparation de la V<sup>e</sup> Conférence internationale de Service Social (Paris 23-28 juillet 1950). Ce texte montre les changements à l'œuvre dans les modalités d'intervention du service social et il ouvre des perspectives notamment pour les centres de formation et les employeurs.

Dans ce numéro vous trouverez également, dans la rubrique « activités du GREHSS » l'annonce de la journée d'étude que nous organisons le 10 novembre prochain dans les locaux de l'IRTSIDF de Montrouge. Le thème de cette journée d'étude « Les assistantes sociales et l'enfance dans l'entre-deux guerres » porte sur une période de changement important pour le service social : le passage à la professionnalisation. Le programme de la journée d'étude sera largement diffusé début octobre. Dans la même rubrique activités et la rubrique annonces (page 16), nous vous faisons part de la parution du numéro 290<sup>1</sup> de la *Revue Française de Service Social*, sous l'intitulé « regards sur l'histoire du service social » rédigé en collaboration avec le GREHSS.

Une autre période importante de changement pour le service social a été les années 1970 ; afin de constituer un dossier sur ce sujet, nous faisons appel à nos lectrices et lecteurs pour nous communiquer documents et témoignages sur cette période.

Henri PASCAL président du GREHSS

Sommaire	Page
A nouveau sur service social et changements	1
Conférence 1950 : nouveaux défis pour le service social	2
<i>Les différentes techniques auxquelles le service social doit s'adapter</i>	4
Activités du GREHSS	10
Décès de Christine Garcette	11
Du côté de l'histoire du travail social	12
Annonces : 30 ans d'AFFUTS et Revue Française de Service Social	16
Bulletin d'adhésion	18

## Conférence internationale de service social de 1950 : nouveaux défis pour le service social

**Cristina DE ROBERTIS**

Le document publié dans ce numéro d'Info GREHSS date de 1950, il est paru dans la revue *Informations sociales* n° 14 de l'Union Nationale des Caisses d'Allocations Familiales (UNCAF) du 15 juillet. Dans ce numéro, sous le titre « V<sup>e</sup> Conférence internationale de Service Social Réponses Françaises », sont présentés plusieurs textes préparatoires à la V<sup>e</sup> Conférence internationale de service social.

Les conférences internationales ont toujours été de moments forts de rencontre, d'information, d'échange et de partage entre les professionnels et les organismes sociaux de différents pays. La première a eu lieu à Paris en 1928<sup>1</sup> et inaugure une succession de conférences qui se poursuit encore aujourd'hui. La V<sup>e</sup> Conférence de 1950 a comme particularité qu'il s'agit de la reprise après la deuxième guerre mondiale. Presque 14 ans la séparent de la conférence de 1936, car celle prévue en 1940 a été annulée du fait du début de la guerre. Une conférence assez réduite a toutefois eu lieu en Atlanta (Etats Unis d'Amérique) en 1948 sur le thème « Service social rural et urbain », mais assez peu de délégations ont pu être représentées à cette occasion. Reprenant donc la tradition de ces rencontres, la V<sup>e</sup> Conférence a lieu à Paris du 23 au 28 juillet 1950 avec la présence des délégations de 45 pays, le sujet choisi est « Etat actuel du service social, son évolution pour s'adapter aux conditions changeantes du monde contemporain ».

Ce titre indique bien l'importance des changements auxquels le service social d'après-guerre doit faire face et son effort collectif pour trouver des nouvelles modalités et techniques pour poursuivre son action et s'adapter aux très nombreuses évolutions. D'ailleurs pour le service social français, l'année 1950 constitue une année charnière importante avec divers événements qui marqueront les années suivantes. Ainsi, outre la V<sup>e</sup> Conférence internationale, la profession - qui a obtenu en 1946 la réglementation de son titre et l'obligation du secret professionnel par profession - élabore et adopte son Code de Déontologie porté par l'ANAS (Association Nationale des assistants de service social). La même année se met en place le premier Conseil Supérieur du Service social qui aura à traiter et donner officiellement des avis et recommandations sur tous les aspects en relation avec le service social, et cela jusqu'en 1981<sup>2</sup>. De plus, cette même année, l'Organisation des Nations Unies met en place le premier séminaire européen de formation aux méthodes dites de « Case-work » pour les professionnels du service social, d'autres suivront les années d'après, sur le « Case work » mais aussi sur le service social de groupe et le service social de communauté.

---

<sup>1</sup> Voir GREHSS info N° 13 du 20/12/2018

<sup>2</sup> A cette date il s'élargit et devient Conseil Supérieur en travail social

Le document ci-dessous intitulé « Les différentes techniques auxquelles le Service social doit s'adapter » a été présenté à la V<sup>e</sup> Conférence de Service social par Jeanne SIVADON et Gabrielle GIRARD, deux assistantes sociales responsables du service social de grandes institutions, respectivement l'Action sociale des armées et la Fédération des organismes de sécurité sociale, leurs biographies peuvent être consultées sur le site du GREHSS.

Dans leur texte, à partir du double objectif du service social à savoir « l'adaptation de l'individu à un milieu donné et les modifications du milieu en fonction d'un développement plus harmonieux de l'individu », elles font une présentation très claire des défis de la profession en voie de structuration, de croissance et de diversification.

Elles affirment l'importance de la compréhension globale de la personne et insistent sur la complexité des situations. La recherche des spécificités de la profession les amène à présenter ses méthodes et techniques, ses caractéristiques. Elles soulignent l'indispensable travail avec d'autres avec un regard très pluridisciplinaire, recherchant la complémentarité et la collaboration. L'énumération des nouveaux champs d'intervention comme la Protection Maternelle et Infantile (PMI), la psychiatrie ou l'action éducative auprès des familles montre l'importance de cette ouverture et coordination indispensables. Ces champs font suite à la mise en place après-guerre de grandes orientations de politiques sociales nouvelles. Leur présentation se termine par des propositions aux centres de formation et aux employeurs dont la teneur reste d'une grande actualité.



## **LES DIFFÉRENTES TECHNIQUES auxquelles le Service social doit s'adapter**

**Réponses présentées par Mlle Jeanne SIVADON, Inspectrice générale des Assistantes sociales des Forces Armées, et Mme Gabrielle GIRARD, Conseillère technique sociale de la Fédération nationale des Organismes de Sécurité sociale.**

Le titre même de ce rapport indique le désir des praticiens du Service social de voir leur action s'adapter étroitement à l'évolution scientifique de leur époque, dans le but de rendre leurs interventions auprès des individus et des familles de plus en plus efficaces.

Le Service social, qui a évolué de l'empirisme et de l'amateurisme vers l'application de techniques soigneusement mises au point, a revêtu de nos jours l'aspect d'une pratique professionnelle qui côtoie sans cesse l'exercice d'autres professions concourant, comme lui, à l'adaptation de l'individu au milieu qui lui offre le plus de chances de se réaliser pleinement. Il est en effet entraîné par l'évolution des sciences biologiques de plus en plus dominées par les problèmes de l'adaptation, de l'unité de l'être vivant et des modifications de structure et de comportement du milieu dans lequel il vit. Les problèmes posés au Service social : misère, maladie, toxicomanies, troubles mentaux, délinquance, etc., sont presque toujours la conséquence, quelquefois la cause, d'une désadaptation. Le problème de la désadaptation n'est jamais simple, il est une mosaïque où s'intègrent intimement des éléments physiologiques, des éléments psychologiques, des éléments sociaux. Son étude précise et la recherche des solutions qu'il exige nécessitent toujours le concours de techniciens aux disciplines très variées, devant constituer une équipe de travail dans laquelle doit s'insérer le travailleur social apportant une technique qui lui est propre.

Le Service social tend donc à agir sur les causes physiques, psychologiques et sociologiques de la désadaptation, les modifications de structure du milieu social n'étant pas envisagées ici.

C'est ainsi qu'il concourt, avec les organismes d'hygiène, à l'éducation sanitaire des individus et participe, de ce fait, à une politique de prévention des maladies et des accidents. Par son action auprès des organismes de soins, il apporte aux médecins une connaissance du malade sur le plan social qui s'ajoute à la connaissance clinique qu'ils en ont par ailleurs. Il assure une suite efficace aux conseils donnés et aux traitements prescrits. La mise en œuvre des méthodes d'investigation psychologique et des méthodes éducatives requiert également la participation du Service social, pour l'observation des individus et l'analyse des causes de leur désadaptation. Le psychiatre, l'éducateur ont recours aux travailleurs sociaux au stade de l'enquête ou du diagnostic comme à celui de la réintégration dans un milieu favorable. Enfin, dans les institutions publiques ou privées à but social, le Service social intervient comme organisme d'application d'une législation sociale ou de mesures philanthropiques et fait partie intégrante de ces institutions.

On voit par ce qui précède que le Service social est intéressé à la solution de nombreux

problèmes humains, en particulier de celui qui les domine tous : l'adaptation de l'individu à un milieu donné et les modifications du milieu en fonction d'un développement plus harmonieux de l'individu.

La participation du Service social à l'étude des réactions de la personnalité sur le milieu et de celles du milieu sur la personnalité, repose sur des techniques qui, si elles ne sont pas nouvelles, s'enrichissent chaque jour de l'apport des sciences médicales, psychologiques et sociologiques. Ce sont :

1° L'étude ou enquête sur l'individu, qui repose sur des entretiens destinés à déceler ses antécédents personnels et héréditaires, ses conditions économiques d'existence, sa formation intellectuelle et professionnelle, ses goûts, ses aspirations; sur des visites à domicile destinées à connaître son entourage immédiat, son comportement avec les siens, le cadre de sa vie familiale, etc.; sur des visites au lieu de travail, à l'établissement scolaire, etc., en somme partout où peut être dépisté un fait qui a concouru à la désadaptation. Cette enquête, contrairement à ce qui se passe dans d'autres méthodes d'analyses et de recherches, s'effectue avec la collaboration et la confiance de l'individu qui s'est adressé à l'assistante sociale. Elle ne doit jamais, quel que soit son degré de minutie, aboutir à une analyse froide et extérieure au sujet.

2° L'élaboration d'une solution proposée à l'individu, discutée avec lui et appliquée par lui chaque fois qu'il est possible. Cette solution repose sur l'application d'une législation sociale, fonction de synthèse et la liaison avec tous les services ou tous les praticiens susceptibles de participer à la réadaptation envisagée.

3° La surveillance terminale au cours de laquelle le Service social s'assure de l'efficacité de la solution proposée et habitue peu à peu le sujet à se passer de soutiens extérieurs et à se réintégrer totalement dans la communauté où il doit vivre.

### **1. Quels sont les principaux problèmes que soulève une reconnaissance complète du Service social en tant que profession jouissant d'un statut comparable à celui d'autres professions déjà bien organisées ?**

Les problèmes qu'entraîne une reconnaissance du Service social en tant que profession tiennent à l'étendue de son champ d'action puisque, nous l'avons vu, il intervient aussi bien lors des difficultés matérielles, tangibles, qui atteignent les individus, que dans des problèmes d'ordre psychologique pour lesquels il n'existe pas à proprement parler en France de «services».

D'autres difficultés résident dans les techniques mêmes auxquelles il a recours, qui sont en continuelle transformation et ont des modalités d'application variables selon les individus auxquels elles s'adressent. De plus, les résultats obtenus par l'intervention du Service social sont difficiles à évaluer de façon mathématique.

Les limites et le bien-fondé de l'intervention du Service social étant difficiles à déterminer, beaucoup d'actions connexes peuvent être confondues avec lui et donner lieu à l'exercice

sur l'individu d'influences qui sont étrangères au souci dominant d'adaptation que poursuit le Service social.

Il a donc paru expédient, sinon tout à fait satisfaisant, de ne considérer comme exercice d'une profession sociale que l'action sociale des travailleurs sociaux régulièrement formés à cet effet. En France, la loi du 8 avril 1946 sanctionne l'exercice de la profession d'assistant ou d'assistante sociale.

## **2. Quels sont les rapports actuels entre les branches essentielles du Service social et les autres professions avec lesquelles le Service social est en étroite relation du point de vue administratif ou professionnel ?**

Les rapports entre les branches essentielles du Service social et les autres professions avec lesquelles le Service social est en relation sont encore souvent inorganisés.

Dans les services publics ou semi-publics à vocation sociale ou sanitaire, la place, le rôle et les modalités d'intervention du Service social sont en partie réglementés par des textes. Ils sont donc généralement situés dans l'organisation administrative et le fonctionnement de ces services. Leurs rapports avec le personnel médical, éducatif ou administratif sont précisés. De plus, l'intervention des techniques de Service social étant prévue dans le déroulement des opérations qui concourent à la protection exercée par le service sur telle ou telle catégorie d'individus, elle détermine les rapports professionnels avec les autres techniciens. Il en est ainsi dans les services de la Sécurité sociale.

Il en va tout autrement à l'intérieur des organismes privés et à l'occasion des rapports entre services, où c'est souvent la seule volonté de coordination de l'assistante sociale qui permet de jeter un pont entre les différents techniciens intéressés à un même cas social. Cette situation, préjudiciable à l'intérêt des familles, a provoqué l'élaboration de différents projets de loi relatifs à la coordination des services sociaux et quelques expériences, notamment celle du département de la Seine, ont abouti à des liaisons rationnelles entre les services.

Il conviendrait également de travailler à une information réciproque des différents milieux professionnels en définissant les limites, les possibilités et les obligations du Service social et en rendant tangible à l'assistante sociale le cadre général de l'action dans lequel s'inscrivent ses interventions.

Cette connaissance plus complète des compétences et des attributions des uns et des autres rendrait plus aisée l'organisation ou la réorganisation administrative des services sociaux, tout en réservant la supervision technique aux seuls travailleurs sociaux régulièrement formés.

## **3. En quoi les progrès de l'organisation et des techniques des professions proches du Service social influent-ils sur l'évolution des techniques du Service social lui-même ?**

**Dans quelle mesure le Service social se laisse-t-il devancer ou entraîner par les nouvelles théories et techniques des groupements et institutions auxquels il apporte son concours ? Quels sont les progrès techniques les plus importants à ce point de vue ?**

Les progrès de l'organisation et des techniques des professions proches du Service social influent sur l'évolution des techniques du Service social lui-même.

Le développement des techniques de prévention sanitaire, d'investigation psychologique, d'étude rationnelle des milieux sociaux permet d'étayer l'étude des cas sociaux sur des méthodes scientifiques qui ont fait leurs preuves dans d'autres organismes.

L'assistante sociale élabore son enquête en faisant appel à ses connaissances en matière de prophylaxie des fléaux sociaux, des troubles du comportement, d'évaluation des moyens d'existence, etc. Sa recherche s'éloigne de l'empirisme et de l'imprécision pour mettre en lumière les faits qui seront utiles aux différents techniciens qu'elle intéressera à la recherche d'une solution. Elle a donc intérêt à connaître les résultats pratiques obtenus par les nouvelles branches professionnelles telles que la psychotechnique, la physiothérapie, l'ergothérapie, la sécurité industrielle, etc., afin d'établir avec elles des liaisons efficaces.

Le Service social a également intérêt à connaître les méthodes administratives des organismes dans lesquels il est intégré, et à tenir compte de leur souci de discipline et de rendement tout en gardant à son activité sa physionomie propre.

Le Service social se laisse devancer et entraîner par les nouvelles techniques de groupements et institutions auxquels il apporte son concours. Il se présente le plus souvent comme une technique adjuvante, mais indispensable à une réussite durable de l'action entreprise, et c'est ce qui explique son adjonction au fonctionnement de nombreux organismes publics ou privés hygiène publique, services hospitaliers, tribunaux pour enfants, services du personnel, etc.

Les progrès techniques les plus importants sont réalisés notamment dans le domaine de la P.M.I., de la psychiatrie, de l'action éducative auprès des familles.

a) L'action du Service social de la protection maternelle et infantile s'inspire des règles d'hygiène générale et particulière concernant la femme enceinte, des progrès de la pédologie relatifs au développement physique et psychique de l'enfant. Il transpose sur le plan pratique les formules modernes de la diététique. Dans ces différents domaines, sa pratique est essentiellement différente de ce qu'elle était il y a quelques années.

b) Dans le domaine de la psychiatrie, le Service social intervient au stade de l'examen du sujet et des causes de sa déficience; s'il ne participe toujours pas à la conduite des tests d'investigation psychologique ou psychiatrique, il connaît cependant leur déroulement et leurs conclusions et en tient compte pour la conduite de ses propres entretiens avec le malade et son entourage. De même, certains des principes, qui sont à la base des rapports avec le malade mental, doivent lui être aussi familiers que les résultats que l'on peut espérer

des méthodes de traitement. Dans les services organisés selon des formules modernes, l'assistante sociale apporte sa contribution à l'établissement du bilan du sujet, et sa collaboration avec les autres techniciens est des plus importantes. Au stade du traitement et de la réinsertion dans la vie normale, l'action du Service social est plus ou moins développée selon la nature des soins donnés et la difficulté à trouver, notamment, un milieu de travail compatible avec les séquelles de la maladie. On voit donc que l'assistante sociale doit, dans ce domaine, conduire son action de façon étudiée et méthodique en tenant compte des données nouvelles de la branche de la médecine à laquelle elle apporte son concours. Son seul bon sens et ses seuls moyens d'investigation sont insuffisants; ils doivent s'enrichir des découvertes des techniques psychiatriques.

c) L'action éducative auprès des familles, dans ce qu'elle a de large et de général, fait également appel à d'autres techniques. Le sens de l'observation sera chez l'assistante sociale renforcé par l'apport de la psychologie appliquée. Les principes qui ont présidé à l'élaboration des méthodes actives en éducation, participation de l'enfant à sa formation, individualisation de la formation, peuvent également être repris par l'assistante sociale dans son action auprès d'un enfant mal adapté à son milieu.

Le redressement d'une situation économique défavorable peut être amendé par une organisation ménagère plus rationnelle qui relève à la fois de la science ménagère et de l'hygiène alimentaire; il peut aussi dépendre d'une meilleure orientation professionnelle et, partant, d'un meilleur rendement et d'une vie mieux équilibrée. On voit donc que l'assistante sociale peut, en se référant à d'autres techniques, faire des dépistages plus pertinents, proposer des solutions plus valables, amorcer des actions en profondeur qui pourront être poursuivies par d'autres techniciens. Il en va de même pour l'assistante sociale d'entreprise qui est essentiellement une plaque tournante entre d'autres techniciens de différentes disciplines.

#### **4. Quel rôle devraient jouer : (a) les institutions de formation et (b) les organismes employeurs quant à l'initiation des travailleurs sociaux à une meilleure compréhension des rapports du Service social avec les techniques et moyens d'action des autres professions?**

Les institutions de formation devraient participer à l'initiation des assistantes sociales à une meilleure compréhension des rapports du Service social avec les techniques et moyens d'action des autres professions, moins par l'adjonction de nouvelles matières au programme d'étude que par une réorganisation pratique de ces études. Les méthodes actives, les cercles d'études devraient, dans bien des cas, remplacer les cours « ex-cathedra ». Les enquêtes sur les organismes, l'étude concrète des milieux sociaux devraient compléter certaines notions de droit et de sociologie figurant au programme. Ce dernier pourrait, par ailleurs, s'enrichir de notions de biologie générale, le terme de biologie étant pris dans son sens large.

Les écoles devraient également s'efforcer de représenter le Service social comme un rouage d'un vaste effort de progrès social et non comme un moyen autonome qui peut travailler et aboutir tout seul à des résultats appréciables. C'est en se mêlant à l'activité humaine sous toutes ses formes qu'il confirmera sa valeur propre et son efficacité.





## Activités du GREHSS

### De nouvelles biographies

Avec ces deux nouvelles biographies, nous avons, dans le dictionnaire biographique du service social, 80 biographies sur notre site :

#### SERRA Emma

Emma Serra, née en Algérie en 1917, effectue des études d'assistante sociale en métropole puis revient en Algérie où elle fonde un centre social dans un bidonville de la commune d'Hussein Dey. Elle animera ce centre de 1953 à 1966. Elle participe au Service des Centres Sociaux lancé par Germaine Tillion. En mai 1956 elle fait partie du petit groupe d'assistantes sociales qui refusent de participer à une opération de police à Alger. Elle quitte l'Algérie en 1966, travaille au service social scolaire avant qu'un accident la paralyse pendant plusieurs années.

#### DIEMER Marie

Née en 1877 et décédée en 1938, Marie Diemer a été l'une des deux fondatrices de la première association professionnelle du travail social, l'association des infirmières visiteuses. Elle est également en 1917, l'une des cinq fondatrices de l'École des Surintendantes. Après la guerre elle s'investit dans la création du scoutisme féminin tout en ayant une activité importante dans la résidence de Levallois et son école

### Journée d'étude

Comme annoncé en juin dernier, la journée d'études organisée par le GREHSS se tiendra le 10 novembre prochaine à l'IRTS de Montrouge. Son thème est « Service social et enfance dans l'entre-deux guerres ». L'annonce de cette journée sera largement diffusée et vous la recevrez dès sa publication.

### Revue Française de service social n° 290

En collaboration avec le GREHSS, l'ANAS publie, dans le numéro 290 de la Revue Française de Service Social, un dossier, sous le titre « regards sur l'histoire du service social, consacré à l'histoire du service social. Dans la rubrique annonces (page 16) vous trouverez le sommaire de ce numéro.

### Les Temps du Social

Le numéro 23 de la revue *Les Temps du Social*, paru en juillet, et le numéro 24, à paraître en octobre prochain consacrent leurs dossiers à la publication des extraits l'enquête sur les assistantes sociales, réalisée en 1970 par Lucien BRAMS et Noëlle COURTECUISSÉ (*Les assistants de service social : 1970, contribution à la sociologie d'une profession* Paris 1972 Editions INSERM ). Cette enquête fournit une photographie précise de la profession en une période où elle connaît de nombreux changements. A lire sur notre site [www.grehss.fr](http://www.grehss.fr) ou, si vous le souhaitez, nous pouvons vous l'envoyer par mail (demandez à [greh.servicesocial@orange.fr](mailto:greh.servicesocial@orange.fr))

## Décès de Christine GARCETTE

Nous avons appris le décès de Christine Garcette survenu le 2 septembre 2023. Née en 1957, Christine Garcette a exercé dans l'intervention de terrain et la formation initiale. Elle a été pour une longue période formatrice à l'Ecole Normale Sociale (ENS) et a terminé sa carrière professionnelle au CLICOSS de Seine Saint Denis. Fortement impliquée dans la profession elle a été présidente de l'ANAS de 1996 à 1999.

Ce qu'il nous faut surtout souligner c'est son apport à l'histoire du service social et, plus globalement, à l'histoire du travail social. Son livre, publié en 1996 par l'Harmattan, *La professionnalisation du travail social. Action sociale, syndicalisme, formation, (1880-1920)* porte sur les actions qui ont mené à la création de l'ENS et à plusieurs écoles qui lui ont été liées. En 1989, elle fonde, avec Brigitte Bouquet, le « Réseau histoire du travail social » qui devient une commission du CEDIAS en 1992. Par ses activités et, notamment les trois séances plénières annuelles, le Réseau histoire a été à la source du renouveau de la recherche historique sur le travail social, qui sera porté par les associations qui se créeront dans cette mouvance. Avec Brigitte Bouquet elle a publié, en 2011 aux éditions Maloine (réédité en 2017) un livre présentant la profession d'assistante sociale : « *Assistante sociale aujourd'hui* ». C'est aussi avec Brigitte Bouquet qu'elle a présenté « le réseau histoire du travail social » dans *Vie Sociale* 2013/1

Outre son activité au sein du réseau histoire, Christine Garcette a participé au groupe de travail qui a rassemblé et publié les écrits de Madeleine Delbrel. Sur l'activité de service social de cette dernière, elle a écrit un article dans *Vie Sociale* 2008/3 : « Le service social au temps de Madeleine Delbrel ». Elle s'est également intéressée à la coordination en travail social, notamment avec deux publications :

GARCETTE Christine « La coordination en travail social : principe et mode d'organisation » *Vie Sociale* n° 3 2008/3

GARCETTE Christine « La coordination en travail social » in APREHTS 2013 *Institutions, acteurs et pratiques dans l'histoire du travail social* Rennes Presses de l'EHESP Coll. Politiques et interventions sociales 260 p.

Le GREHSS, qui est d'une certaine façon issu du réseau histoire qu'elle a contribué à animer, adresse ses condoléances aux proches et à la famille de Christine Garcette.

Henri PASCAL



**Info GREHSS est le bulletin du Groupe de Recherche en Histoire du Service Social (GREHSS).  
Il paraît cinq fois par an.**

**Responsable de publication : Henri PASCAL président du GREHSS**

Adresse postale :

GREHSS

c/o ANAS 15 rue de Bruxelles 75009 Paris

Adresse électronique : [greh.servicesocial@orange.fr](mailto:greh.servicesocial@orange.fr) site : [www.grehss.fr](http://www.grehss.fr)

## Du côté de l'histoire du travail social

### Former, encadrer, surveiller

Quoi de commun entre l'école maternelle et la gendarmerie, entre les principes éducatifs et les pratiques répressives ? Ces domaines bien distincts généralement étudiés de manière séparée, participent d'une même histoire : celle du resserrement progressif et parfois contesté, des liens entre l'État et la société. Ce mouvement de longue durée a fait l'objet de recherches renouvelées dont beaucoup ont été initiées par Jean-Noël Luc à qui cet ouvrage est dédié. Et puisqu'il s'agit ici de transmission, on a voulu lui donner une forme pédagogique capable d'intéresser les lecteurs au-delà du seul cercle des spécialistes. Composé d'articles synthétiques, complétés d'une mise en perspective historiographique, ce volume présente et commente selon une méthodologie rigoureuse des documents inédits et souvent méconnus, de natures très variées (textes, photographies, plans, etc.), qui permettent d'éclairer d'un jour nouveau l'histoire de l'État et de la société française aux XIXe et XXe siècles. Utile aux étudiants à tous les niveaux, ainsi qu'à leurs enseignants, ce livre s'adresse à tous ceux qui sont curieux d'une autre manière d'écrire et de comprendre l'histoire des Françaises et des Français. (Présentation par l'éditeur)

Dans ce livre le sommaire de la cinquième partie est « ENCADRER LES JEUNESSES DIFFICILES AU XXE SIÈCLE » :

- Oifa Boudaya : Éduquer les pupilles « difficiles » et « vicieux » de l'Assistance. La loi du 28 juin 1904 et l'organisation de l'éducation spéciale des enfants assistés et moralement abandonnés ;
- Olivier Golliard : Les petites vagabondes des années 1930 dans les répertoires analytiques de la préfecture de police de Paris ;
- Guillaume Périssol : La délinquance juvénile sous les feux de la rampe : les « J3 », une pièce à succès de 1943 ;
- Antoine Rivière : L'enfant abandonné et sa filiation. Lettre d'un ancien pupille au directeur de l'Assistance publique de Paris, 1946 ;

Jean-François Condette, Arnaud-Dominique Houte, Jean Le Bihan et Aurélien Lignereux (dir.)  
2023 *Former, encadrer, surveiller Documents d'histoire sociale de la France contemporaine (XIXe-XXIe siècles)* Rennes Presses Universitaires de Rennes Coll. Didact histoire 362 p

### Cadres salariés du secteur social et médico-social

« Cet ouvrage propose l'analyse d'une mutation qui a pris forme depuis une vingtaine d'années au sein du secteur social et médico-social français : celle des personnels de statut cadre, salariés par les associations qui composent ce champ d'activité. Si les fonctions d'encadrement ont historiquement été construites comme des prolongements des métiers sociaux, elles connaissent aujourd'hui une forme d'autonomisation. Une nouvelle structure managériale s'est déployée, fondée sur une dissociation entre l'encadrement opérationnel du quotidien et un management à distance préposé à la gestion de l'activité. De surcroît, bien que les cadres du social soient longtemps restés attachés à des identités relativement proches de celles des travailleurs sociaux, de nouvelles subjectivités apparaissent désormais.

Cette métamorphose résulte d'un processus global de désencastrement de ce secteur, c'est-à-dire un changement radical de paradigme qui bouscule ses finalités et, par incidence, son organisation. C'est au sein de cette transformation que s'inscrit la production d'un univers en soi : celui des cadres, en cours de déconnexion vis-à-vis du travail social. » (Présentation par l'éditeur)

HEICHETTE Simon préface de Michel Chauvière 2023 *Quand le managérialisme instrumentalise l'encadrement* Rennes Presses Universitaires de Rennes Coll. Le sens du social 292 p

### « Regards sur l'histoire du service social »

Sous ce titre, la Revue Française de Service Social publie, dans son numéro 290 en collaboration avec le GREHSS, un dossier sur l'histoire du service social. Ce dossier est divisé en trois parties. La première « des moments clés pour l'histoire du service social » traite de quelques moments importants de cette histoire, la deuxième « multiplicités d'initiatives et création de services » porte sur quelques services sociaux et la troisième et dernière partie « aux origines : la formation » présente l'histoire de création d'écoles de service social. Le sommaire de ce numéro est publiée dans la rubrique « annonces » (page 16)

« Regards sur l'histoire du service social » *La Revue Française de Service Social* n° 290 2023/3

### L'assistante sociale et la bicyclette sous l'Occupation

Après avoir rappelé que la bicyclette a été, durant cette période, le mode de locomotion le plus répandu, Isabelle Vaha souligne que de nombreuses assistantes sociale se déplacent en vélo. Les archives montrent que l'employeur (le plus souvent le Secours National) achetait des bicyclettes pour les attribuer à telle ou telle assistante sociale, qui est assurée pour les accidents et reçoit une prime de vêture. Quand l'assistante sociale possédait son vélo, elle recevait une indemnité d'entretien. Le vélo était tellement indispensable pour les assistantes sociales que, dans les fiches de recrutement, il leur était demandé si elles savaient faire du vélo. Et le fait que le vélo soit un outil indispensable à l'exercice du métier a permis à certaine de circuler sans trop de se faire remarquer quand elles intervenaient auprès des persécutés. (Henri Pascal)

VAHA Isabelle « La bicyclette, un atout précieux pour l'assistante sociale pendant l'Occupation » *La Revue Française de Service Social* n° 289 2023-2

### Bienfaisance féministe

« Entre le début de la III<sup>e</sup> République et la Première Guerre mondiale, certains courants de la réforme sociale cherchaient à aider les femmes parmi les plus pauvres. Les représentantes de ces œuvres produisaient une analyse des causes de la précarité féminine qui bientôt les a conduites à revendiquer de nouveaux droits pour toutes les femmes. Si les discours se voulaient émancipateurs, les pratiques des organisations de bienfaisance ne pouvaient souvent pas remplir cette ambition à cause de la nature de l'aide qu'elles étaient en mesure de fournir et des conditions structurelles de vie des femmes des classes populaires. L'article

examine ces questions à partir de l'Œuvre des Libérées de Saint-Lazare fondée à Paris en 1870 pour venir en aide aux prisonnières libérées. Il montre comment son action a conduit à une (ré)inscription des femmes secourues dans des institutions (famille, mariage, asiles, etc.), alors qu'elle a ouvert la voie à des expériences inédites pour ses promotrices. » (Présentation par l'éditeur)

HEINIGER Alix « La « bienfaisance féministe » face aux rapports de pouvoir. L'exemple de l'Œuvre des Libérées de Saint-Lazare (1870-1914) » *Nouvelles Questions Féministes* Volume 42 2023/1 , pages 47 à 64

### **De l'asile de nuit à l'urgence sociale**

« La politique d'urgence sociale visant les personnes sans abri prend appui sur des initiatives caritatives qui, en partie, lui préexistent. Ainsi, jusqu'aux années 1980, les gestionnaires associatifs d'asiles de nuit organisent leur secours ponctuel de manière autonome, voire en se distinguant des pouvoirs publics. Comment ces associations caritatives ont-elles pu alors intégrer le volet de « solidarité nationale » de l'État social ? Pour y répondre, cet article propose de s'intéresser au cas de La Mie de Pain, œuvre confessionnelle, séculaire et centrale dans ce type d'assistance. En s'appuyant sur une enquête d'archives et de terrain, cette contribution montre comment son incorporation à la politique d'urgence sociale est rendue possible – non sans tensions – par une professionnalisation de ses membres, ainsi que par une rationalisation de ses pratiques. Ces processus sont amenés par des relations d'interdépendance qui vont crescendo avec les pouvoirs publics. Ils se traduisent dans l'association par des mécanismes de renouvellement, mais aussi de conservation, de son personnel et de ses manières d'héberger. Plus largement, l'article donne à réfléchir sur ce que la participation aux affaires sociales fait aux œuvres caritatives dans un contexte de métamorphoses du monde associatif. » (Présentation par l'éditeur)

ARANDA Mauricio « De l'asile de nuit à l'urgence sociale. Professionnalisation et rationalisation en tension du caritatif dans l'action publique : La Mie de Pain (décennies 1980-2010) » *Revue française des affaires sociales* 2023/1, pages 183 à 204

### **Action philanthropique féminine et savoir social**

« Les sciences de l'homme qui émergent à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle se structurent au moment même où l'action sociale, qui plongeait ses racines dans une bienfaisance souvent issue des Églises, connaît des changements importants dans ses objectifs et ses modes d'intervention. En quoi l'action philanthropique féminine dans la Seine-Inférieure constitue-t-elle un terrain d'élaboration d'un savoir social au tournant du XIX<sup>e</sup> et du XX<sup>e</sup> siècle ? Il s'agit d'étudier cette question en tenant compte de la manière dont l'appartenance de sexe joue dans la forme que prend, pour les femmes, la participation à la production d'un savoir social. Les 3000 femmes impliquées dans l'action sociale et étudiées dans cet article se répartissent en deux cohortes successives qui s'investissent d'abord dans des œuvres de charité traditionnelles puis dans des associations philanthropiques nouvelles. Elles ont des profils différents et ont recours à des outils variés dans leur action sociale. Peu incitées à formuler une parole publique dans un premier temps, les femmes se saisissent des outils souvent considérés comme féminins que sont les enquêtes sociales au tournant du siècle. Cependant, seul l'essor des mouvements féministes semble constituer un bouleversement

assez fort pour contribuer à l'énonciation d'un savoir féminin ; sa prise en compte, dans cet exemple provincial, en fait la démonstration. » (Présentation par la revue)

SAUNIER-LE FOLL Claire « L'exemple de la Seine Inférieure 1890-1914 L'action philanthropique féminine, un terrain d'élaboration d'un savoir social ? » *Les Etudes Sociales* n° 177 2023/1 pages 113 à 137

### ***Ce n'est pas de l'histoire du service social, mais il y a des liens***

#### **La nommée Libermann**

Caroline Oudon-Bastide vient de publier un livre sur Eléonore Libermann qui fut sa grand-mère et qui a été la mère de Ruth Libermann (1913-1962), première présidente de l'ANAS. Après avoir retracé l'histoire des familles de Samuel Libermann et Eléonore Helbig, l'essentiel du livre porte sur l'existence chaotique d'Eléonore, en divers pays européens, où elle a eu une activité de « rats d'hôtel », multipliant les vols qui lui ont permis, entre autres de financer les diverses pensions de ses filles, Ruth et Esther, qui ont pu ainsi poursuivre leurs études. La vie d'Eléonore s'achève par son suicide en 1937.

LOUDIN-BASTIDE Caroline 2023 *La nommée LIBERMANN Une aventurière européenne (1892-1937)* Paris Hémisphères Editions 308 p.

#### **Cheminots justes parmi les nations**

Laurent Thévenet a écrit plusieurs biographies de personnages importants du service social de la SNCF (Catherine de Bechillon, Marguerite Grange, Gabrielle Lavoine, Suzanne Termat, Suzanne Umbdenstock, à voir dans le dictionnaire biographique du service social sur le site [www.grehss.fr](http://www.grehss.fr)). Poursuivant dans cette veine biographique, il vient de publier 56 biographies de cheminots reconnu comme « justes parmi les nations ». Ces biographies viennent après une introduction qui situe la diversité des actions menées ainsi que des personnes, le contexte historique et les grands traits de l'entreprise, dont les divers métiers. Les actes de protection des personnes juives menacées sont liés soit à des engagements syndicaux, politiques, religieux soit à des solidarités de voisinage. Dans cet ouvrage, des assistantes sociales sont présentes comme, entre autres, l'assistante sociale du dispensaire de Dourdan qui incite le cheminot Charles Herbault à accueillir des enfants juifs dont le père a été arrêté. On trouve aussi, dans la biographie d'Emile Marquillie, l'action de Gabrielle Lavoine, à Lille, qui mobilise des cheminots pour accueillir plusieurs personnes évadées d'un convoi de déportation.

THEVENET Laurent 2023 *Cheminots justes parmi les nations* Paris Rails et Histoire







Patrick Lechaux

L'effervescence des années 1970 autour de l'université : l'enjeu de la licence pour le service social

Cristina De Robertis

Création de la formation d'adaptation des assistants de service social titulaires d'un diplôme étranger

François Duveau

Quand le travail social faisait son autocritique

## **2<sup>e</sup> partie – Multiplicité d'initiatives et création de services**

Laurent Thévenet

Un siècle d'action sociale aux chemins de fer

Lucienne Chibrac

De la philanthropie au service social spécialisé, l'exemple du Service social d'aide aux émigrants

Katy Hazan

Le service social « Enfance » de l'OSE : création et évolution, de l'après-guerre à l'ouverture des années 1990

Yolande Boisson

Une histoire du service social polyvalent de secteur

Isabelle Vaha

Protection de l'enfance sous Vichy : le sort des enfants de parents prisonniers et/ou réquisitionnés dans le cadre du Service du travail obligatoire et de l'Organisation Todt

Manon Heurtin et Charline Olivier

Un service social au sein de l'administration pénitentiaire : genèse de sa création

Philippe Lemaire

La création de l'Association nationale des travailleurs sociaux pour le développement du travail social avec les groupes (ANTSG) : promouvoir l'intervention sociale collective avec les usagers dans le travail social

## **3<sup>e</sup> partie – Aux origines : la formation**

Élisabeth Ollivier

Les origines de la formation au service social à Nantes : émergence et filiation avec les infirmières visiteuses

Lysmée Mobio

La naissance de l'école d'assistantes sociales de Nice

Maria Isabel Santos

Marie-Thérèse Cécile Lévêque (1901-1974) : pionnière du service social au Portugal

**Vous pouvez commander ce numéro sur le site de l'ANAS : [www.anas.fr](http://www.anas.fr)**



## Bulletin d'adhésion

Le GREHSS a pour seule ressource financière les cotisations de ses adhérents. Si vous pensez que l'activité et les publications du GREHSS sont utiles à l'histoire du service social, soutenez son action en adhérant ou en ré-adhérant et, éventuellement, en faisant un don. Sur le site [www.grehss.fr](http://www.grehss.fr) vous trouverez des informations nombreuses sur l'activité du GREHSS ainsi que le dictionnaire biographique du service social

Nom:.....

Prénom:.....

Adresse:.....

.....

.....

Mail:.....

Téléphone:.....

Activité professionnelle:.....

Adhère au GREHSS : .....20 €

Dons.....

Total .....

### Règlement

→ soit par chèque à l'ordre de GREHSS à envoyer à : QUEROL Agnès (GREHSS)  
3 impasse du Clos Bel Air 45110 Saint Martin d'Abbat

→ soit par virement à Groupe de Recherche en Histoire du Service Social  
IBAN FR76 1870 7006 3232 0212 5647 763

(et envoyer le bulletin d'adhésion notre adresse mail : [greh.servicesocial@orange.fr](mailto:greh.servicesocial@orange.fr) )